

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

SEANCE DU 17 MARS 2022

Nombre de membres élus : 9
En exercice : 9
Qui ont pris part à la délibération : 7

L'an deux mille vingt-deux et le dix-sept mars à dix-sept heures trente, le Comité de la Caisse des Ecoles du Lavandou s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gil BERNARDI,

Présents : M. BERNARDI Gil, Mme CERVANTES Frédérique, Mme GERBE Nicole, M. COLLIN Gilles,
M. GOURVENEK Cédric, Mme BINOIS Myriam, Mme MOUTET Laurence, Mme PESSOGNELLI Nadège.

Absents excusés : Mme TOUZE Laurence, Mme JANET Nathalie.

Date de la convocation : 7 mars 2022

N° délibération : 1-2022

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022 SUR LA BASE
DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES
DE LA CAISSE DES ECOLES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2312-1 et L.3312-1,

Considérant que le Maire présente au Conseil d'Administration dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Considérant que ce rapport sur les orientations budgétaires, annexé à la présente, donne lieu à un débat au Conseil d'Administration.

Considérant qu'il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

PREND ACTE de la bonne tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2022 du budget de la Caisse des Ecoles.

Le COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES DU LAVANDOU
APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE avec 7 voix.

APPROUVE le Rapport sur les orientations Budgétaires transmis avec la convocation du Conseil d'Administration et annexé à la présente délibération.

FAIT AU LAVANDOU, les JOUR, MOIS et AN que DESSUS,
POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Président  BERNARDI

